

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE

Samedi 22 juin 2024 à 9h30 au lycee OZANAM de Châlons en Champagne

PROCES-VERBAL

Présidence : M. René MOLLE

Clubs Présents ou Représentés :

500173 F.C. PARGNY S/SAULX - 502561 CS AGEEN - 502574 AS CHEMINONIERE - 502591 FC DE LA VALLEE DE LA SUIPPES - 502593 ES DE WITRY LES REIMS - 502613 AS MOURMELON LIVRY - 502652 FC DE LA COTE DES BLANCS - 502766 US FISMES ARDRE VESLES - 508596 ASPTT CHALONS - 510412 SC MONTMIRAILLAIS - 511594 US STARNACIENNE - 519185 ENTENTE ETOGES VERT - 521648 ES DE FAGNIERES - 524398 FC DOMMARTIN LETTREE - 524506 ES CONNANTRE CORROY - 524617 AS TAISSY -525484 US OIRY - 525465 FC SOMMEPY - 525889 STE S DE MAREUIL SUR AY - 527497 FC ST MARTIN LA VEUVE RECY - 529566 CORMONTREUIL FC - 529799 FC DE SILLERY - 532101 ES DE GAULT SOIGNY -534191 AS ST BRICE COURCELLES - 535166 FC BIGNIGOURIER - 535928 AS WILSON MAISON BLANCHE REIMS - 539860 ESPERANCE REMOISE POUR LA CULTURE ET LE SPORT - 540086 S MAROLLES - 541199 AS GUEUX FOOTBLL - 541337 FC DE PRUNAY - 541572 US SERMAIZIENNE LA SOURCE - 541865 FC DE CORMICY - 541866 AS D'HEILTZ LE MAURUPT - 542397 STADE DE REIMS - 544164 ES SOMSOIS MARGERIE ST UTIN - 545322 ASJ BETHENIVILLE - 546161 RC EPERNAY CHAMPAGNE - 546231 FC DE L'EUROPORT -546885 AS MAIRY SUR MARNE - 547287 US TARDENOISE - 547311 FC DE BEZANNES 2050 - 547684 FC FAUX VESIGNEUL POGNY - 547762 FC TINQUEUX CHAMPAGNE - 549882 AS CERNAY BERRU LAVANNES -549931 ES DE GAYE - 549942 NORD CHAMPAGNE FC - 550325 US AVIZE GRAUVES - 551876 ENT. BOUVANCOURT HERMONVILLE - 551980 BETHENY FC - 552023 FC ST MEMMIE - AS LOISY SUR MARNE -552367 VITRY FC -- 553130 FC EDUCATIF ET RURAL DE BISSEUIL -- 553685 ES DES COTEAUX SUD -- 553750 REIMS MUTIGNY FRANCO PORTUGAIS - 554219 ARGONNE FC - 554304 ES PLEURS - 560318 FC CHAUSSEEN - 560727 SC SEZANNAIS - 580730 CO DE SARRY - 580912 OLYMPIQUE FC - 580945 REIMMS METROPOLE FUTSAL - 580227 CHALONS FCO - 581832 FC DE FORMATION LA NEUVILLETTE JAMIN -590512 FC LISSE SAINT AMAND ST LUMIER - 614171 FC CAILLOT - 681264 ARDENN 51 FC - 745499 ST MEMMIE OLYMPIQUE - 849050 C AQUATINTIEN F - 850561 ANCIENS DE TINQUEUX

INVITES

- Monsieur Pierre DESANLIS de l'UNION CHAMPAGNE
- Monsieur Maxime CHRIST de POWERSHOT

RESULTAT DU POINTAGE

70 clubs dont 35 représentés ont émargé sur les 109 clubs inscrits. Ils représentent 365 voix sur un total de 514 voix possibles

Quorum AG: 171 voix (sur 365 voix) - 36 clubs (sur 109 clubs)

Le quorum étant atteint tant en nombre de voix qu'en nombre de clubs présents ou représentés, conformément à l'article 12.5 des statuts du District, le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'AG et vérification du quorum
- 2. Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 2 décembre 2023
- 3. Election du Comité Directeur du District Marne de Football pour les 4 saisons à venir
- 4. Présentation de vidéos et photos de « Tous à Delaune »
- 5. Résultat de l'élection du Comité Directeur du District Marne de Football
- 6. Proposition de candidature de Président du District Marne de Football et vote
- 7. Election des Délégués du District Marne pour l'AG de la Ligue Grand Est de Football
- 8. Interventions des partenaires
- Résultat de l'élection des délégués
- 10. Approbation du budget prévisionnel saison 2024 / 2025
- 11. Réponse aux questions et voeux transmis au plus tard le 20 juin
- 12. Clôture de l'AG
- 13. Pot de l'amitié

Approbation du PV de l'AGO du 2 décembre 2023

Le président invite l'Assemblée à approuver le PV de l'AGO du 2 décembre 2023. Le PV est approuvé à l'unanimité.

Election du CODIR pour la période 2024 / 2028

Le président rappelle les modalités des votes du :

- Vote plurinominal à bulletin secret et à deux tours
- CODIR liste candidat libres 23 candidats(es) pour 14 places
- CODIR liste candidats « famille » 4 candidats (es) pour 4 places
- Les délégués représentants le DMF aux AG de la LGEF pour la période 2024 / 2028 5 binômes

Il invite l'assemblée à procéder aux votes.

A l'issue les résultats des votes sont les suivants

CODIR- Candidats libres

- BEN EL KHATTAB Sabrina 54.09%
- DALLA LIBERA Bruno 61.11%
- DECARME Denis 61.11%
- FRANCOIS Virginie 78.65%
- GAUDRILLER Bertrand 59.94%
- LABBE Philippe 69.30%
- MARANDEL Laurent 69.30%
- MODE Eric 60,82%
- MOLLE René 72.22%
- PARSZISZ Lionel53.22%
- PERQUIN Dominique 65.50%
- ROTON Pascal 67.84%
- SAIVET Norman 56.14%
- VIGIER Eric 76.02%

CODIR- Candidats familles

- GUNTZBURGER Christine Famille femmes 95.35%
- LEBEGUE Lilian Famille médecins 100%
- MOREAU Gilles Famille arbitres 97.97%
- ROGIER Laurent Famille éducateurs 97.97%

Puis le nouveau CODIR, s'est retiré pour désigner **Monsieur René MOLLE** comme **Président du District Marne** de Football pour les quatre prochaines saisons. L'assemblée a ensuite validé cette désignation à l'unanimité.

Après avoir rappeler le rôle des Délégués du DMF aux AG de la LGEF, il invite l'assemblée à procéder au vote de désignation des Délégués.

CODIR- Délégués DMF

L'Assemblée a ensuite procédé à l'élection des cinq binômes de Délégués District à l'Assemblée LGEF :

- FRANCART Jacky -- PARMENTIER Robert (suppléant) -- 97.30 %
- HELYE Michel HELYE Rodolphe (suppléant) 95.20%
- LABBE Philippe OUDIN Jean-Marc (suppléant) 97.30%
- MARCY Guy LECUYER Alain (suppléant) 97.30%
- MOLLE René MODE Eric (suppléant) 91.50%

Présentation des partenaires

Le président invite les partenaires à présenter leur proposition dans le cadre des conventions signées avec le DMF.

- POWERSHOT
- UNION CHAMPAGNE pour l'opération «
- Vendanges 2024 »

Budget prévisionnel 2024 / 2025

Le président invite, Bruno BESTEL, Directeur du DMF à présenter le budget prévisionnel 2024 / 2025.

B. BESTEL rappelle que le prévisionnel 2023 / 2024 a été validé en équilibre pour un total de 463880 euros.

Il précise que le prévisionnel 2024 / 2025 qui est présenté, s'équilibre pour un total de 484180 euros, soit une revalorisation de 4.38 %.

Du côté des charges, cette hausse concerne essentiellement :

- les hausses des charges énergétiques
- la revalorisation conventionnelle des charges salariales
- plus globalement, l'impact de l'inflation sur les charges en général

Du côté des produits, le budget 2024 / 2025, prend en compte :

- essentiellement, la hausse de la ligne « produits des licences et changements de club » qui passe de 119690 € à 134690 €, soit une hausse de 12.53%, le nombre de licenciés étant passé de 15150 à 16300 pour la saison 2023 2024, soit une progression de 7.60 % sachant qu'il y a un décalage d'une année entre le constat de la hausse du nombre de licenciés et la prise en compte dans les produits
- la non-reconduction d'un des deux contrats d'apprentissage



BUDGET PREVISIONNEL - SAISON 2024/2025

DEPENSES

RECETTES

ACHATS STOCKES	
DOCUMENTS FFF	550,00 €
BILLETS STADE	
OBJETS PROMOTIONNELS	500,00 €
EQUIPEMENT SPORTIF	4 300,00 €
LICENCES DISTRICT	500,00 €
VARIATION DE STOCK	- €
TOTAL	5 850,00 €

VENTES	
VENTE DE DOCUMENTS	600,00€
BILLETS F.F.F. STADE	
OBJETS PROMOTIONNELS	
PRODUIT DE LICENCES - CHANGEMENTS CLUBS	134 690,00 €
TOTAL	135 290,00 €

ACHATS NON STOCKES		
CARBURANT	3 000,00 €	
EDF - GDF	12 250,00 €	
EAU	1 000,00 €	
FOURNITURES IMPRESSIONS	3 000,00 €	
FOURNITURE DE BUREAU	2 000,00 €	
FOURNITURES CONSOMMABLES ET ENTRETIEN	500,00€	
PHARMACIE	350,00 €	
RECOMPENSES (coupes-médailles)	3 500,00 €	
TOTAL	25 600,00 €	

ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS	
FACTURATION CLUBS - SERVICES CIVIQUES	
FACTURATION FRAIS INFORMATIQUE ET VIDEO	16 000,00 €
ENGAGEMENTS EQUIPES DISTRICT	35 000,00 €
COTISATIONS DISTRICT	23 000,00 €
TOTAL	74 000,00 €

CHARGES EXTERNES	
LOCATION VEHICULE DISTRICT	8 920,00 €
LOCATION TERRAINS et SALLES	3 500,00 €
LOCATIONS MOBILIERES	4 200,00 €
ENTRETIEN AMENAGEMENT REPARATIONS	1 000,00 €
MAINTENENACE INFORMATIQUE	1 500,00 €
ASSURANCE VEHICULE + FRAIS	950,00 €
ASSURANCE LOCAUX	1 000,00 €
STAGES PERSONNEL	500,00 €
HONORAIRES CAC et COMPTABLE	15 324,00 €
PERSONNEL EXTERIEUR DETACHE - entretien	500,00 €
PUBLICITE - RELATIONS PUBLIQUES	1 000,00 €
DEPLT COMITE DIRECTEUR + PERMANENTS	3 000,00 €
DEPLT COMMISSIONS	13 500,00 €
DELEGUES + DEPLT INCIVILITES	3 000,00 €
DEPLT CDFA	800,00 €
DELT JEUNES ARBITRES (AIDE CLUBS) - CONTROLES	16 000,00 €
MISSIONS RECEPTIONS	10 000,00 €
AFFRANCHISSEMENTS	3 000,00 €
TELEPHONE + internet	4 500,00 €
SERVICES BANCAIRES	900,00 €
TOTAL	93 094,00 €

RECETTES AMENDES	
AMENDES + SANCTIONS DISCIPLINAIRES	55 800,00 €
FRAIS DOSSIER ADMINISTRATIFS	14 000,00 €
FORFAITS	7 200,00 €
NON-REPRESENTATION ASSEMBLEES	2 250,00 €
INFRACTION STATUT D'ARBITRAGE	2 000,00 €
ABSENCE RESULTAT INTERNET	450,00 €
TOTAL	81 700,00 €

SUBVENTIONS EXPLOITATIONS	
CONTRAT OBJECTIFS F.F.F. (hors sections sp.)	46 190,00 €
CONTRAT OBJECTIFS F.F.F. (sections sportives)	7 200,00 €
PARTICIPATION F.F.F PREFORMATION	10 000,00 €
PARTICIPATION F.F.F CDFA	20 000,00 €
BONS FORMATION F.F.F.	.
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	31 800,00 €
SUBVENTION C.U.I. C.E.C.	
SUBVENTION ANS. Actions	14 500,00 €
SUBVENTION ANS. Emploi	
SUBVENTION SERVICE CIVIQUE	·
SUBVENTION CONTRAT PROFESIONNALISATION	- €
TOTAL	129 690,00 €

DEPENSES RECETTES RECETTES MANIFESTATION IMPÔTS ET TAXES 6 500,00 € PARTENARIAT DISTRICT 30 000,00 € 200 948,00 € REMUNERATION PERSONNEL Evèn<u>ements</u> 24 000,00 € ORGANISMES SOCIAUX 80 688,00 € TOTAL 54 000,00 € 700,00 € AUTRES CHARGES SOCIALES DOTATION PROVISION RETRAITES 1 800,00 € DOTATION PROVISION CREANCES DOUTEUSES 6 000,00 € 19 500,00 € DOTATION AMORTISSEMENT PROVISION **CHARGES DE FONCTIONNEMENT AUTRES PRODUITS** MANIFESTATIONS DISTRICT 27 500,00 € COTISATIONS - DONS 1 000,00 € INSCRIPTIONS FORMATIONS 4 500,00 € 4 500,00 € CREANCES IRRECOUVRABLES TOTAL 33 000,00 € **CHARGES FINANCIERES** TOTAL 4 500,00 € INTERÊTS EMPRUNT € FRAIS TENUE DE COMPTE 500,00 € TOTAL 500,00 € **PRODUITS FINANCIERS** INTERÊTS COMPTES BANCAIRES 1 000,00 € REVENUS VALEURS MOBILIERES 4 000,00 € CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL 5 000,00 € 10 000,00 € PRODUITS EXECPTIONNELS TRANSFERT DE CHARGES BENEFICE - € SUBV. INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT TOTAL GENERAL 484 180,00 € DEFICIT

TOTAL GENERAL

484 180,00 €

Le président soumet au vote de l'Assemblée le budget 2024 / 2025 qui l'approuve à l'unanimité

Vœux des clubs

Le Président informe l'Assemblée que trois vœux ont été déposés.

Vœux n° 2 déposé par le club ES Witry-Les-Reims concerne les inversions de terrains en période hivernale

REGLEMENTS DES COMPÉTITIONS « SENIORS » ET « JEUNES »

ANNEXE: PROCÉDURE HIVERNALE

(Validée par le Comité Directeur du 5 Juin 2015)

Proposition : adapter la règlementation en fonction des aires de jeu où évoluent les différentes équipes.

Motif: l'évolution grandissante des terrains synthétiques favorise les clubs qui en sont dotés, en cas d'impraticabilité des terrains en herbe, pour les clubs qui évoluent sur cette surface.

TITRE III: RENCONTRES

Article 6: Inversion de terrain

En cas d'inversion de terrain comme prévu à l'article 5, il n'y a pas de modification du club recevant et du club adverse. Le terrain du club adverse est présumé disponible.

L'organisation de la rencontre reste donc à la charge du club recevant, malgré le changement de terrain.

Par ailleurs, si la rencontre concernée par l'inversion est le match Aller, aucun changement ne sera effectué pour le match Retour, qui restera fidèle au calendrier initial.

TITRE III: RENCONTRES

Par ailleurs, si la rencontre concernée par l'inversion est le match Aller, aucun changement ne sera effectué pour le match Retour, qui restera fidèle au calendrier initial, sauf si les clubs concernés évoluent sur des surfaces d'aire de jeu différentes.

L'assemblée adopte les vœux à la majorité des votes exprimés (58 pour ; 9 contre)

A l'issue de vote, après avoir remercié les clubs présents, le Président déclare la clôture de l'assemblée et invite les membres présents au pot de l'amitié

Epernay, le 22 juin 2024,

Le Président,

René MOLLE